

## les tiers-lieux nourriciers, vers un autre modèle agricole et alimentaire



« Les tiers lieux expriment la volonté des citoyens de faire ou refaire société ensemble ! », Patrick Lévy-Weitz, président de la Fondation Travailler autrement.

### LES ENJEUX

- Stocker du carbone
- Autonomie alimentaire locale
- Autofertilité des sols

### LES FINALITÉS

- Créer des laboratoires de la transition agricole et alimentaire afin de penser la résilience alimentaire des territoires
- Produire autrement, collectivement, repenser un système coopératif agricole
- Promouvoir la transition alimentaire auprès de la population
- Des lieux-leviers de cohésion sociale et territoriale à travers une distribution repensée
- Régénérer les territoires ruraux en favorisant les installations à taille humaine
- Relocaliser le maraîchage de proximité notamment dans les zones périurbaines qui constitue un enjeu primordial en repensant le tissu des années 70 et 80 et en limitant la pression foncière.
- Repenser les paysages à travers une agriculture favorisant la biodiversité et la préservation des paysages (agroforesterie et [gestion des eaux](#) notamment...)
- Générer des vocations agricoles en proposant un modèle économique qui fonctionne (coopérations locales, faciliter l'installation...)

- Croiser le secteur de l'agriculture à d'autres secteurs d'activités (culturel, citoyenneté, mobilité, coopérations territoriales, artisanat...)
- Autonomiser les territoires d'un point de vue alimentaire
- Participer au développement des capacités de résilience territoriale

## **LES TIERS-LIEUX NOURRICIERS**

- **AXE AGRICOLE** installation paysanne, dynamique collective autour des pratiques agricoles, codéveloppement autour de la bio, micro ferme, espace test agricole, agroforesterie
- **AXE ALIMENTAIRE** organisation alimentaire territoriale PAT et SAT conserverie coopérative, marchés, paniers
- **AXE SENSIBILISATION & FORMATION** formation, tutorat, sensibilisation à l'environnement (tri, covoiturage, mobilité douce...), ferme ou jardin pédagogique et de pratiques, verger-conservatoire, énergie, permaculture
- **AXE LABORATOIRE** : recherche, participation active des citoyens, paysages, circuit court & déchets alimentaires, inventaire de la biodiversité, farmlab
- **AXE TOURISTIQUE** : agro-tourisme / hébergement associé
- **AXE FONCIER** : foncière agricole

## **LES COMMUNS AVEC LES TIERS-LIEUX DÉJÀ SOUTENUS PAR LA RÉGION**

### **LES EXEMPLES EN NOUVELLE-AQUITAINE**

#### **SCIC Champs du partage (79)**

Espaces test agricole + croisement avec la foncière agricole Scic Terres en Chemin (création d'ateliers partagés pour les maraîchers et grand public )

#### **Du beurre dans les haricots (24)**

Cofarming + Epicerie + Ateliers

L'association vise à offrir aux citoyens des projets prônant la rencontre, la solidarité et les échanges autour de la production alimentaire, artisanale, artistique et culturelle

#### **Le Moulin de Retournay (79)**

Cofarming + Bureaux + Boutique + Labo

<http://www.agri79.fr/actualites/le-tiers-lieu-agricole-un-modele-novateur-pour-s-installer-en-agriculture:FWFPTKM7.html>

### **Le Plat de résistance (79)**

Ancienne porcherie réhabilitée, installation paysanne et cantine associative

[https://www.youtube.com/watch?v=CTbs2wPv\\_KU](https://www.youtube.com/watch?v=CTbs2wPv_KU)

### **Site de la Cailletière (17)**

Terres + ETA + Bâtiments

### **L'Usine Végétale (33)**

Terres en cours d'acquisition + Bâtiments

### **Ecolieu Jeannot (40) écolieu**

Support d'expérimentations ayant pour objet de contribuer à la transformation sociale, écologique, économique et culturelle de son territoire pour la construction d'un monde équitable, solidaire et durable.

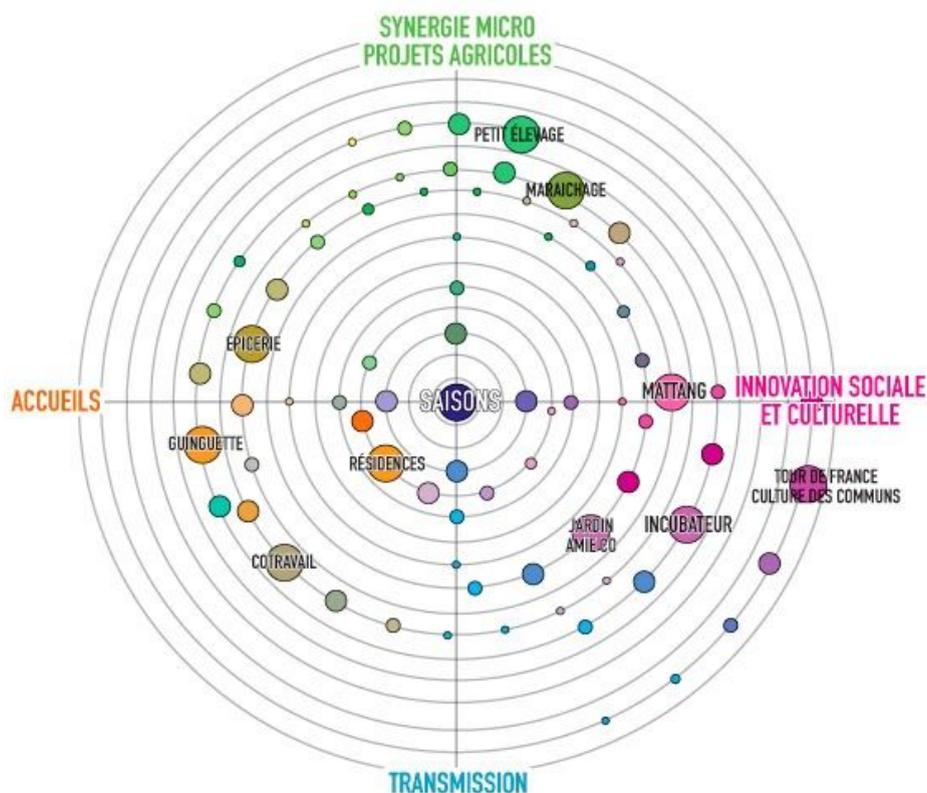
Les activités développées s'organisent dans une approche transversale autour de 4 fils conducteurs :

- Produire et consommer autrement
- Comprendre le monde qui nous entoure
- Transmettre et accompagner
- Vivre ensemble

### **La Maison Forte (47) Farmlab**

La Maison forte est un incubateur de projets, un lieu de dynamiques croisées, un lieu d'impulsions.

Nous travaillons un projet culturel, de synergie de micro projets agricoles, d'innovation sociale, d'ateliers partagés, de vacances...



**CéLA (24)** Coworking, recyclerie et jardin partagé

## **Les Usines (86) Jardins familiaux et terres partagées**

- Développement des circuits courts : accès à tout.e [citoyen.ne](http://citoyen.ne) aux services et productions proposés en vente directe sur le site, groupement d'achat en développement, marché de producteur.rice.s, boutique mutualisée à l'étude.
- Recyclage de la friche industrielle, démolition au bilan carbone désastreux évitée et restauration d'un patrimoine industriel rare.
- Gestion et animation de jardins familiaux et partagés : 30 parcelles individuelles (sur 1,5 ha) permettent à tout.e [citoyen.ne](http://citoyen.ne) de s'essayer à la culture potagère ; 1 grande parcelle en jardin partagé permet une expérimentation collective pour cultiver différemment et tendre vers la permaculture.
- Énergie : principe de sobriété énergétique (seules les surfaces indispensables sont chauffées, sur les autres zones il faut réapprendre à mettre un pull) ; production énergétique à l'étude pour la création d'une centrale photovoltaïque associée à la réhabilitation de la centrale hydro-électrique de l'usine.
- Tri et gestion des déchets sur site avec les organisations hébergées
- Groupement d'achats alimentaires de proximité

**La Fabrik (79)**, atelier partagé et café associatif, prochainement rachat de terres pour installer maraichers

Un marché primeur est installé à La Fabrik à Château-Bourdin, chaque vendredi de 17 h à 20 heures.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/saint-pardoux/un-marche-a-la-fabrik>

**La Smalah (40)** : a obtenu l'agrément « espace de vie sociale » et participe au développement territorial. Elle porte un projet alimentaire de territoire. Une association de producteurs a été créée dont profitent les habitants.

**Paysages nourriciers**, Segur le Château (19)

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/paysages-nourriciers.html>

**Les Rateleurs** Sainte Foy la Grande (33) : propose à la fois des services et du matériel pour pratiquer une cuisine nourricière et durable sur le territoire. Ce lieu a vocation à transformer les invendus des agriculteurs locaux pour en faire des produits consommables et ainsi contribuer à la mise en place de circuits courts de diffusion de produits sains.

**Les battements d'ailes (19)**

Centre agro-écologique et culturel

<https://lebattementdailes.org/>

**Les Granges de Lachaud (23)**

**Alloue - Ateliers de cuisine partagé** pour les professionnels comme pour le grand public : exemple de Alloue (79) / un espace commun de cuisine pour tous pour donner du sens à l'alimentation de proximité auprès du grand public, ateliers partagés entre professionnels (maraichers, cuisinier..) et grand public.

**Cyclab** à Surgères (79) : recyclage du pain perdu en bière, distribution de la bière dans les points de vente locaux, récupération des légumes et fruits des GMS par un autre porteur de projet pour en

faire des jus de fruits et soupes. En cours de transformation en tiers lieux avec un atelier partagé cuisine, test et espace de coworking , innovation etc...

## **SUR D'AUTRES RÉGIONS, DES PROJETS INSPIRANTS**

**Le 100° singe** en Occitanie, mi ferme, mi bureaux

En inventant sur ce site le **lieu de travail de demain**, le 100° Singe poursuit une histoire commencée il y a des centaines d'années et lui permet de s'ancrer comme acteur des grands enjeux de demain : agriculture saine et durable, révolution du travail, circuit-court, lien social et résilience

**L'atelier paysan**, <https://www.latelierpaysan.org/>

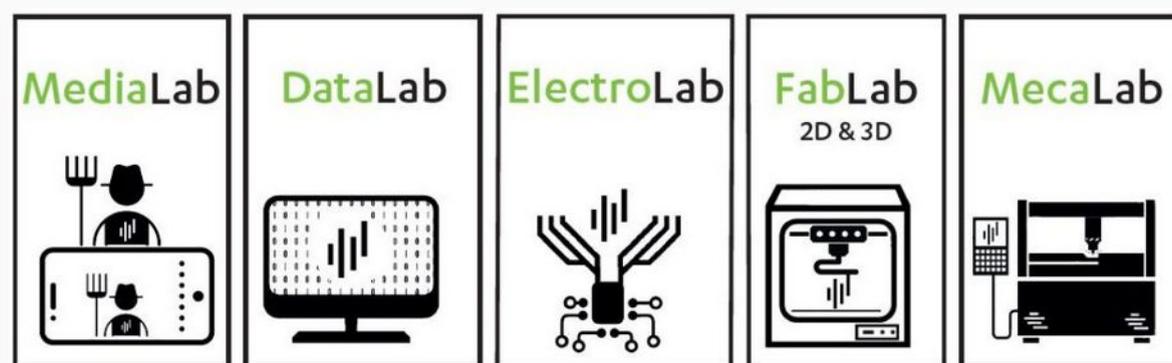
Coopérative (SCIC SARL). Nous accompagnons les agriculteurs et agricultrices dans la conception et la fabrication de machines et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne. En remobilisant les producteurs et productrices sur les choix techniques autour de l'outil de travail des fermes, nous retrouvons collectivement une souveraineté technique, une autonomie par la réappropriation des savoirs et des savoir-faire.

**Le priouté en Vendée : ferme paysanne et culturelle**

<http://leprioute.org/le-prioute/>

**AgriLab**, Centre d'Innovation Collaborative de Beauvais (60)

<http://agrilab.unilasalle.fr/>



[Le Ground Control des champs](#) à Paris

- **L'Hermitage** dans l'Oise intéressant par sa dimension / financé par l'Etat dans le cadre des Fabriques de territoires

<https://www.hermitagelelab.com>

**La Ferme du Bonheur**, au pied de la Défense à Paris

<http://www.lafermedubonheur.fr/le-projet/>

**Les jardins collectifs, une version à destination de la population : une sensibilisation par le faire et l'expérimentation**

<https://www.jardinsdefrance.org/jardins-collectifs-une-histoire-de-partages/>

*La philosophie du jardin partagé se base sur des valeurs et une démarche de projet formulé dans la Charte de la Terre en Partage, également consultable en ligne : le renforcement des liens sociaux, l'appropriation du cadre de vie par tout citoyen sans discrimination, la possibilité pour les personnes en difficulté de retrouver utilité sociale et dignité ainsi que respect de la Terre et du monde vivant. La*

*Charte définit également des principes de mise en œuvre, tels que la recherche de la diversité des objectifs et des publics dans les projets. Il s'agit, au sein des jardins, de favoriser le croisement entre les différents habitants d'un quartier, mais aussi de lier préoccupations environnementales et enjeux sociaux.*

*Nos politiques publiques ont tendance à cloisonner les champs et à ne pas encourager les approches transversales. Les projets de jardins fournissent une excellente opportunité pour appliquer les préceptes du développement durable.*

*La concertation fait aussi partie des principes qui définissent les jardins partagés. L'objectif ici est de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants, sur leur connaissance du territoire où va s'implanter le jardin pour concevoir un projet qui corresponde à leurs besoins et à leurs attentes.*

*Le respect de l'environnement est un point également très important. Il s'appuie sur des « pratiques culturelles favorisant la biodiversité, sauvage et domestique, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets ». L'utilisation de produits phytosanitaires est le plus souvent proscrite dans les règlements des jardins partagés.*

## **ENJEUX POLITIQUES**

- Mailler la Nouvelle-Aquitaine en tiers-lieux nourriciers, multiplier les initiatives / accompagnement au changement en positionnant les tiers lieux ruraux agricoles comme un moyen de réancrer un sentiment d'appartenance de la population à son territoire ; et comme un moyen de contribuer à la réimplication dans la vie démocratique des communes (problème actuel des conseils municipaux qui peinent à trouver des candidats) et de réinterroger l'histoire des productions de terroir et relancer des produits oubliés typiques (exemple de la production d'amande en Poitou, du genévrier, des liqueurs anciennes à la façon du développement des bières locales...)
- La Nouvelle-Aquitaine garde un temps d'avance sur les tiers-lieux en investiguant l'ensemble des secteurs d'activités dont l'agriculture ; l'Etat venant juste de proposer un plan pour les tiers-lieux alors que la Région NA y travaille depuis 2011.

## **LES BESOINS POUR AMPLIFIER LE SIGNAL FAIBLE**

- financer l'animation et les projets expérimentaux
- financer l'accompagnement des néo-agriculteurs (CAPE et suivi post CAPE)
- financer les projets de mutualisation (boutique, épicerie, matériel...)
- financer la réhabilitation de bâtiments avec matériels bio-sourcés
- aider à la médiation PLU, droit d'eau...
- organisation collective, main d'oeuvre insuffisante
- reconnaissance de l'activité agricole d'un TLAA Tiers-Lieux agricole et alimentaire par la MSA,
- faciliter les outils de gestion (banques, assurance) face à la diversité d'activités,
- proposer des appels à projets qui favorisent la coopération privés-publics
- innovation juridique / accentuer la recherche juridique pour inventer un nouveau modèle d'accès aux terres et de la contractualisation des terres pour devenir plus agile (aujourd'hui système trop raide et verrouillé) ; implication de la SAFER indispensable pour soutenir l'accès aux terres des expériences tests, tiers lieux nourriciers etc ...
- donner de l'intérêt aux "délaissés" (petites parcelles, parcelles biscornues peu pratique pour le machinisme...), moyen d'acquérir des terrains impropres à l'agriculture conventionnelle, importance d'éviter des fusions avec de plus grandes parcelles adjacentes, importance de la préservation du maillage micro-parcellaire actuel

- Financer la gestion des eaux de ruissellement
- Favoriser le développement des lowtech pour la production de nourriture

## **QUELQUES RECOMMANDATIONS**

### **issues du rapport du Labo de l'ESS pour limiter les freins à la coopération territoriale :**

- Financer davantage les dépenses de structure (animation, ingénierie, coordination etc.)
- Valoriser la coopération dans l'attribution de financements. La coopération présente bien un coût pour les acteurs co-animant la dynamique collective. Elle doit pouvoir être valorisée et faire l'objet de financements.
- Outiller la co-construction dans la réglementation des marchés publics : donner la possibilité aux collectivités locales de confier directement un marché public, sans passer par un appel d'offre ou une mise en concurrence, à un acteur privé porteur d'une dynamique collective avec lequel elle a co-construit le projet en phase amont.
- Élaborer un régime d'exemption des aides d'État simplifié pour les structures, associations ou SCIC notamment, portant des dynamiques collectives, qui sont tournées vers l'intérêt général, limitées à un territoire, n'ont pas l'objectif de réaliser des profits et ne viennent nullement fausser la concurrence
- Prendre en compte et encourager la valorisation par les structures porteuses de dynamiques collectives de leurs ressources non-matérielles
- Prendre le risque de financer des structures à l'assise financière plus fragile mais qui s'inscrivent dans une dynamique de coopération locale.
- Faire évoluer le cadre réglementaire du dispositif fiscal du mécénat prévu aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts de manière à rendre les structures porteuses de dynamiques collectives accompagnant le développement économique territorial avec un objectif d'intérêt général éligibles au mécénat.

## **21 fiches-actions NeoTerra en lien avec les tiers-lieux**

**exemple ressemblant en terme de dynamiques territoriales :** Laboratoire d'innovation territoriale et concertation citoyenne de Saint-Christophe des Bardes / Saint-Emilion soutenu dans le cadre de VitiREV

**Fiche 1 : Favoriser l'appropriation et le portage citoyen de la transition énergétique**  
*en favorisant ces lieux d'intermédiation avec la population*

**Fiche 2 Massifier l'éducation à l'environnement et diffuser largement les rapports Ecobiose et AcclimaTerra** *en sensibilisant l'ensemble des organisations accueillies dans les tiers-lieux (près de 8000 sur l'ensemble des 250 tiers-lieux régionaux)*

**Fiche 9 Adopter des pratiques agroécologiques et sortir des pesticides de synthèse**  
*Les tiers-lieux nourriciers peuvent être des lieux totem territoriaux accueillant ces échanges de pratiques. Ils développent par ailleurs des infrastructures agro-écologiques et sont sensibles pour certains à l'agroforesterie, ils développent également de nouvelles pratiques biologiques plus respectueuses des sols en lien avec les jardins partagés et/ou familiaux.*

**Fiche 11 Développer les productions biologiques**

Les tiers-lieux sont des plateformes qui favorisent l'entraide et le partage de pair à pair. Les agriculteurs plus conventionnels sont intégrés dans les réflexions et sont en demande de partage avec ceux qui sont en bio.

**Fiche 12 Accompagner les circuits alimentaires locaux en favorisant le portage des PAT et SAT par les tiers-lieux nourriciers eux même puisque ce sont des lieux d'intermédiation entre population, agriculteurs et collectivités territoriales.**

**Fiche 20 Permettre l'installation de nouveaux exploitants dans des modes de production durables**

*Les tiers-lieux nourriciers sont à taille humaine (micro-ferme, petites surfaces permises par la relation directe consommateur / producteur...)*

**Fiche 22 Mobiliser la recherche, l'innovation et développer les liens avec l'expérimentation**

*Le volet expérimentation et recherche est très fort dans les tiers-lieux nourriciers (cf exemples).*

**Fiche 25 Développer les compétences dans la transition énergétique et écologique et assurer la sensibilisation et la diffusion de l'information en valorisant ce qui est produit par les tiers-lieux nourriciers en terme de recherche et de compétences associées**

**Fiche 29 Encourager un urbanisme des courtes distances en continuant à sensibiliser les entreprises sur la démobilité de leurs salariés**

**Fiche 30 Innover pour rapprocher et faciliter l'accès aux formations en proposant des formations au plus près de la population (cf plan stratégique de la Coopérative Tiers Lieux)**

**Fiche 31 Favoriser l'articulation des flux de mobilités par une politique des temporalités et le déploiement des outils de management de la mobilité en intégrant la Coopérative des Tiers-Lieux sur les questions de démobilité**

**Fiche 60 L'économie circulaire facteur de transition des filières d'excellence de la Nouvelle-Aquitaine**

*en développant des coopérations tiers-lieux et ressourceries notamment avec l'usage des fablabs qui peuvent permettre de redonner une seconde vie aux objets*

**Fiche 72 Faire des friches une opportunité de sobriété foncière et de développement économique**

*Certains tiers-lieux s'initient dans des friches industrielles et sur d'anciens bâtiments agricoles*

**Fiche 79 Favoriser la mobilité durable et améliorer les déplacements professionnels**

*en valorisant les tiers-lieux de proximité et parler de démobilité aussi*